

La lettre de la Côte d'Opale

LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT MIXTE DE LA CÔTE D'OPALE ET DES ACTEURS DU LITTORAL



brèves

Nouveau Sous-Préfet de Boulogne-sur-Mer

Le 3 août 2009, **Daniel Rouhier** a été nommé Sous-Préfet de Boulogne-sur-Mer en remplacement d'**Hervé Malherbe**, nommé à Douai. Daniel Rouhier exerçait auparavant les fonctions de Sous-Préfet de Clermont-sur-Oise.

Départ du Sous-Préfet de Dunkerque

Le 30 octobre dernier, **Jean-Régis Borius**, Sous-Préfet de Dunkerque, a été nommé Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon. Son successeur est **Jérôme Gutton**.

Décès d'Henri Serandour

Henri Serandour est décédé le 12 novembre 2009. Il fut Président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) de 1993 à 2009 et avait apporté son parrainage, son soutien et son amitié dans le cadre de notre projet «le plus grand terrain de Jeux», initié par le SMCO.

Accueil d'un nouveau membre au sein du Comité Syndical

Un nouveau membre a fait son entrée au sein du Comité Syndical du SMCO. Il s'agit de **Paul Lammin**, qui a été désigné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, en remplacement de Jean-Claude Vaireaux.

Réseau de plaisance : 5 ancres d'or

Les 5 ports de la Côte d'Opale ont reçu une récompense : les ancres d'or.

Ce trophée est attribué dans le monde entier (Singapour, mais aussi en Turquie ou en Australie, par exemple).

Dunkerque a reçu cinq ancres d'or, Calais et Boulogne quatre, Etaples et Gravelines trois. Ces récompenses représentent une véritable reconnaissance du travail, sous couvert du SMCO, dans nos ports.

édito

En ce mois de janvier 2010, je voudrais d'abord souhaiter une excellente année 2010 à notre littoral Côte d'Opale. Depuis de nombreuses années maintenant, nous avons entrepris un développement concerté de notre territoire. Dans ce journal, vous découvrirez le compte rendu de nos travaux. A mon sens, ces derniers témoignent, à eux seuls, de la pertinence de notre démarche.

L'ULCO, dont nous avons beaucoup parlé lors du dernier Comité syndical, est arrivé à une nouvelle étape de son développement. Il est essentiel, dans sa relation au territoire, que les représentants des collectivités puissent être informés de ses projets mais aussi faire part de leurs attentes et de leurs besoins. L'Université constitue, en effet, un enjeu majeur pour que nos jeunes s'implantent sur notre littoral pour leurs études puis pour leur vie professionnelle. C'est un enjeu pour nos entreprises, pour notre compétitivité, pour notre recherche, pour l'aménagement du territoire...

De la même manière, vous trouverez dans ce journal, un article consacré à notre «plus grand terrain de Jeux». La Côte d'Opale a initié un vaste projet visant à faire de notre territoire une base d'entraînement des équipes nationales dans la perspective de la préparation pour les Jeux Olympiques de Londres. Depuis, de nombreux partenaires nous ont rejoint : les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Région et la Flandre occidentale belge.

Et, depuis plus de 3 ans, chaque année, plus d'une centaine de délégations est venue s'entraîner et disputer des matchs de préparation sur notre territoire. Ce projet a aussi permis une vaste mobilisation du monde sportif et a incité les différents partenaires à transformer, moderniser ou créer des équipements.

Plus que jamais, en France et à l'internationale, grâce au «plus grand terrain de Jeux», notre région est connue et reconnue comme une terre de sport et des partenariats durables se sont noués avec les fédérations.

Citons encore le MIPIM, un des plus grands salons mondiaux de l'immobilier, et pour lequel nos agglomérations ont une fois encore su unir leurs forces pour exister parmi les plus grandes villes du monde.

Ces exemples d'actualité permettent, je le crois, de bien mesurer l'importance de nos travaux. Réfléchir et agir à l'échelle de la Côte d'Opale nous permet d'exister à une autre échelle et ainsi de proposer à nos habitants des services, des projets et des réalisations dignes des plus grandes agglomérations européennes.

Aussi, pour 2010 et les années qui suivent, je nous souhaite de poursuivre dans cette voie pour que la Côte d'Opale rayonne et s'ouvre toujours plus sur l'Europe.

Bonne année à tous.

Michel Delebarre,
Ancien Ministre d'Etat,
Président du SMCO



MIPIM 2010

Lors du Comité Syndical du 22 juin, les membres du SMCO avaient répondu favorablement à la volonté de participer au prochain MIPIM aux côtés de la Métropole lilloise.

Un travail en partenariat avec l'APIM (Agence pour la Promotion Internationale de Lille Métropole) et la Communauté Urbaine de Lille est effectué en ce sens afin de mener à bien cette collaboration. Les quatre agglomérations : Dunkerque, Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer et Calais, seront donc présentes au MIPIM 2010 aux côtés de la Métropole Lilloise.

Pôle Métropolitain

Dans le projet de réforme territoriale, aujourd'hui engagé par l'Etat, figure la création de «pôles métropolitains».

Comme l'a souligné à juste titre **Michel Delebarre** lors du Comité Syndical du 27 novembre «ce nouveau dispositif, s'il était retenu, reprend complètement les ambitions, l'histoire et les actions de notre propre Syndicat Mixte de la Côte d'Opale, qui sans doute de manière unique en France a su depuis 1996 créer une véritable solidarité entre les structures intercommunales de notre grand territoire littoral. Si certains en doutaient, le fait d'avoir candidaté puis d'avoir été retenu par l'Etat comme «Aire de coopération Métropolitaine» en 2005, n'a pas été inutile.»

Création du Syndicat Mixte du Montreuillois

Lors du Comité Syndical du 27 novembre, **Michel Delebarre**, Président du SMCO, a salué la création du Syndicat Mixte du Montreuillois qui fédère les Communautés de Communes concernées par le territoire Sud de la Côte d'Opale - Communautés de Communes Mer et Terres d'Opale, Opale Sud, du Montreuillois et du Canton d'Hucqueliers et environs.

Daniel Fasquelle est le Président du Syndicat Mixte du Montreuillois. **Jean-Marie Krajewski** et **Bruno Bethouart** en sont les Vice-Présidents. Cette nouvelle structure intercommunale complète le dispositif de regroupement des collectivités dans la dimension Côte d'Opale.

Grenelle de la Mer

Michel Delebarre, **Dominique Dupilet**, **Frédéric Cuvillier** et **Jean-François Rapin** sont intervenus dans le cadre des Journées d'études de l'ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral) sur le thème du Grenelle de la Mer : «une nouvelle vision de la mer et du littoral» organisées du 15 au 17 octobre derniers à Boulogne-sur-Mer.

Intégration des IFSI dans la réforme Licence-Master-Doctorat

Le 27 novembre, les membres du Comité Syndical du SMCO ont adopté à l'unanimité une motion relative à l'intégration des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) dans la réforme Licence-Master-Doctorat.

La formation des infirmiers est désormais intégrée dans la réforme Licence-Master-Doctorat. Cette nouveauté permet notamment aux titulaires du diplôme d'État d'obtenir le grade de licence, pour tous les étudiants inscrits dans un Institut Formation en Soins Infirmiers (IFSI), public ou privé, à compter de la rentrée 2009.

Pour ce faire, les IFSI doivent, au sein de chaque académie, parvenir à la signature d'une convention avec la Région et les Universités et, ce, avant juin 2010.

De nombreux avantages

Cette réforme propose de nombreux avantages. Elle permettra de :

- élever le niveau des formations en soins infirmiers,
- à terme, aboutir à une approche de recherche en soins infirmiers,
- développer des niveaux master et doctorat.

La Côte d'Opale comptabilise 5 IFSI implantés respectivement à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, Berck et Saint-Omer. 2 000 étudiants sont inscrits dans l'ensemble de ces formations.

Saisissant les enjeux essentiels de cette réforme pour notre territoire, les IFSI du Littoral, en partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opale, se sont engagés de manière active et anticipée dans la mise en place de ce projet. Un schéma pédagogique a ainsi été établi, en accord avec l'Université de Lille 2 Droit et Santé, permettant la mise en place de cette nouvelle

formation et des enseignements universitaires requis sur les quatre sites publics du littoral dès la rentrée 2009.

Motion votée par le SMCO

Dans le cadre de sa compétence enseignement supérieur et recherche, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale :

- revendique la mise en œuvre d'une organisation par territoire, sous la coordination de Lille 2 et du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), favorisant l'aménagement du territoire, l'implication des acteurs locaux et la prise en compte des spécificités territoriales. Ainsi, il soutient le regroupement éventuel des IFSI à l'échelle du bassin de vie dans le cadre d'un conventionnement avec l'Université du Littoral Côte d'Opale. Cette dernière doit être pleinement associée à l'ensemble des réflexions ayant pour objet de déterminer l'organisation pédagogique mais aussi opérationnelle et financière de la réforme et ne pas devenir un simple prestataire de service sur le terrain.
- soutient la délivrance d'un véritable diplôme de licence, sous une forme innovante d'une formation partagée avec les IFSI, avec tout ce que cela comporte d'avantages pour les étudiants comme pour les universités et leurs territoires. Il s'oppose ainsi à la délivrance d'un «grade licence» qui pourrait être source de désillusions et de difficultés futures pour les étudiants comme pour l'université.



Lors du Comité Syndical du 27 novembre, les membres du SMCO ont voté à l'unanimité une motion concernant l'intégration des IFSI dans la réforme Licence-Master-Doctorat

Une ambition et une identité renforcées pour l'ULCO

Lors du Comité Syndical du 27 novembre, qui s'est déroulé à la Cité Internationale de la Mode et de la Dentelle, à Calais, le nouveau Président de l'ULCO, Roger Durand, a présenté le projet «Campus Littoral Côte d'Opale».

Avec l'équipe qui l'entoure, Roger Durand affiche clairement son ambition d'impulser un projet concerté et partagé par tous les acteurs : «Campus Littoral Côte d'Opale». Ce projet, établi sur une identité forte pour chaque territoire, s'inscrit dans une perspective de 10 ans. Pour ce nouveau numéro, Roger Durand répond aux questions de la lettre du SMCO au sujet de l'avenir de l'ULCO.



SMCO : Quelle est la situation actuellement de l'ULCO ?

Roger Durand : L'ULCO, qui pour rappel est une des universités fondatrices du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur), est née d'une volonté politique pour deux raisons essentielles : l'aménagement du territoire et la démocratisation de l'enseignement supérieur. Cette mission a été amplement réussie et l'est encore actuellement. Mais aujourd'hui, notre avenir est compromis face au devenir des grandes universités, qui ont des forces de recherche plus conséquentes. On nous reprochait notre manque d'ambition et de projets. Aujourd'hui, nous sommes attendus au tournant, mais les ambitions ne manquent pas.

SMCO : Quels sont les objectifs établis pour l'ULCO ?

Roger Durand : L'un de nos premiers objectifs est de renforcer l'identité de l'ULCO et de viser l'excellence, via le projet «Campus Littoral».

Afin d'y parvenir, nous envisageons plusieurs pistes. Tout d'abord, nous souhaitons développer nos spécificités et compétences-clés en matière de formation et de recherche. Ensuite, nous avons pour projet de renforcer des partenariats avec les collectivités territoriales et le monde économique. Et enfin, nous désirons conforter notre image afin de renforcer l'attractivité de l'ULCO.

SMCO : Comment comptez-vous vous y prendre pour renforcer l'identité de l'ULCO ?

Roger Durand : Nous ne pourrions nous développer qu'au travers de nos identités propres. C'est pourquoi, nous avons identifié nos niches spécifiques, à savoir, les aspects littoraux et l'environnement. Ce sont les premiers axes de recherche de l'établissement et ce sont sur ces axes que nous allons développer notre identité.

Par ailleurs, nous avons pour projet de monter un Pôle de l'Entrepreneuriat situé à Dunkerque, pour tout le littoral. Devenir l'une des meilleures universités à former les jeunes à créer des entreprises est l'une de nos ambitions affichées et permettrait de renforcer notre attractivité et notre niche identitaire, et en même temps, renforcer le tissu économique du littoral.

Un autre grand projet que nous souhaitons mener également est l'installation de l'école d'ingénieurs à Calais et à Saint-Omer, dans un premier temps, en apportant, bien sûr, un «plus» par rapport à ce qui est déjà fait sur les autres territoires : il faut que nous soyons ingénieux et originaux pour pouvoir construire notre image propre, en misant sur l'excellence des territoires.

SMCO : D'autres projets ?

Roger Durand : Le développement de la vie étudiante et des actions culturelles représentent également une grande ambition pour l'ULCO, avec, notamment, l'amélioration et l'augmentation du logement étudiant ou encore la création de la Maison de l'Étudiant sur nos différents sites : celle de Dunkerque, par exemple, sera ouverte dès la rentrée prochaine ; une autre est en projet à Calais. Celle de Boulogne sur Mer sera développée. Une chose est sûre : nous ne sommes pas en panne de projets !



Le SMCO a mis en place un groupe de travail technique piloté par **Philippe Wetzel**, afin de répondre aux inquiétudes des élus de la Côte d'Opale concernant l'archéologie préventive. Plusieurs réunions, regroupant les différents experts littoraux, départementaux, régionaux, les services de l'Etat et les techniciens des agences et des EPCI du littoral, ont permis de faire un état des lieux, de recenser les besoins à trois ans, d'envisager les diverses possibilités financièrement et juridiquement concevables et d'élaborer un plan d'action collectif validé techniquement. Suite à cela, une démarche en trois phases a été retenue :

- informer et sensibiliser afin de tirer le meilleur parti des possibilités existantes,
 - proposer et mettre en œuvre un dispositif collectif,
 - valoriser et exploiter les résultats obtenus.
- Cette démarche poursuit deux objectifs :
- concilier les impératifs économiques et le respect des nouvelles lois sur la recherche archéologique,
 - transformer les contraintes en atouts susceptibles de conférer un avantage compétitif pour notre littoral.

Dans l'état actuel des recherches entreprises, la démarche du SMCO représente, par son ampleur, une première en France. Les partenaires de l'Etat sont par ailleurs intéressés par la valorisation médiatique, voire législative, qui pourrait en être faite.

Le plus grand terrain de Jeux : un bilan très positif pour l'année 2009

Pour rappel, en 2006, Michel Delebarre et l'ensemble des membres du SMCO ont initié la démarche du «plus grand terrain de Jeux» qui vise à faire de la Côte d'Opale une base d'entraînement pour les équipes et athlètes de haut niveau, en vue des Jeux Olympiques qui se dérouleront à Londres en 2012.

Depuis, de nombreuses collectivités se sont associées à ce projet : la Région, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, la Flandre occidentale belge. De nombreux partenaires y ont adhéré.

Au fil des années, le succès du «plus grand terrain de Jeux» ne cesse de croître. 2009 fut une année riche en réussite : de nombreux événements ont eu lieu sur notre territoire et plus de 100 délégations sont venues s'entraîner sur la Côte d'Opale.

Une notoriété croissante

Le projet bénéficie d'une excellente notoriété auprès du Mouvement Sportif. Denis Masegla, Président du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) a resignifié l'engagement et le soutien apporté au projet par son prédécesseur, Henri Sérandour.

Nawal El Moutawakel, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc et membre du Comité International Olympique, s'est montrée également très intéressée par la démarche.

Le grand public n'est pas non plus insensible au projet, en témoignent les 25 000 connexions sur le site Internet.

De nombreux événements

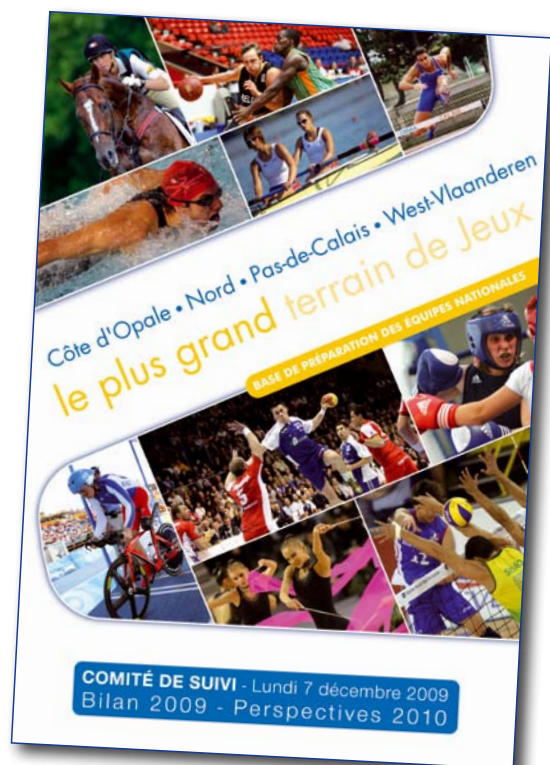
L'existence du projet le «plus grand terrain de Jeux» s'appuie sur l'accueil d'événements existants ou naissants.

Ainsi, cette année, de nombreuses manifestations se sont déroulées sur la Côte d'Opale :

- Concours International de saut d'obstacles d'Hardelot, la Coupe nationale Open de gymnastique, l'International Race Pas-de-Calais en avril, la Summer League de Basket-Ball, cet été.
- Sans oublier les labellisations d'équipements sportifs basés sur le territoire : l'Aa Golf de Saint-Omer et le stand de Tir d'Arques, entre autres.



Cet été a eu lieu la Summer League de Basket-Ball réunissant les équipes de France (-20), Belgique, Centrafrique, Côte d'Ivoire et Qatar



Des délégations de plus en plus intéressées

Cette année, plus de 100 délégations sont venues s'entraîner sur le «plus grand terrain de Jeux» : l'équipe de Bolivie de natation est venue en stage à Dunkerque, les équipes de France, de Roumanie et d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne de Boxe féminine se sont entraînées à Grande-Synthe et Coudekerque Branche, l'équipe de France masculine de Volley-Ball s'est préparée à Dunkerque et à Calais, l'équipe de France Handtir s'est entraînée dans le nouveau complexe d'Arques et bien d'autres encore...

Perspectives 2010

Pour l'année 2010, de nombreux événements et stages d'entraînement d'équipes et athlètes de haut niveau sont déjà planifiés. Une grande manifestation liée au «plus grand terrain de Jeux» aura lieu au Touquet. Il s'agira du colloque international Pierre de Coubertin qui aura pour thème les valeurs de l'olympisme.

Et puis, des actions transfrontalières seront menées de concert avec la Belgique. À l'occasion du salon belge «Fais du Sport», de plus en plus de collégiens français seront amenés à y participer. Des stages d'équipes nationales seront également prévus sur le territoire de la Flandre occidentale.